

APPEL A COMMUNICATION : WORKSHOP INTERNATIONAL

« FEMMES AFRICAINES DANS UNE SOCIETE D'HOMMES : ESPACES CONTRAINTS, HABILITE SOCIALE ET FORMES D'EMANCIPATION »

21 au 22 mars 2022 – Campus Universitaire de Kabala, BAMAKO, Mali

ARGUMENT – Depuis plus de vingt ans, de nombreuses études (Hesseling G. et Locoh T., 1997 ; Gomes-Perez, 2018 ; Guetat-Bernard) analysent les rapports de genre dans leurs relations, et la construction des pratiques sociales (économique, culturelle voire identitaire) des femmes pour s'émanciper, que ce soit par des stratégies individuelles ou des mobilisations collectives. Si les politiques de développement des années 1960 ont porté leurs efforts sur le rôle reproductif des femmes, cette situation change dans la décennie suivante, avec la prise en compte de leurs rôles productifs, notamment dans l'agriculture (Boserup, 1970). Conséquences indirectes de la globalisation, la transformation des rapports économiques et sociaux ouvre de nouvelles perspectives aux femmes, à commencer par leur mobilité de la campagne vers la ville, de leur travail domestique à une activité économique, de leur influence sociale à leur rôle politique, de leur affectivité à leur créativité. Tous ces changements concourent à leur donner une place de plus en plus importante dans la société, laquelle ne relève plus seulement de leur statut féminin.

D'un point de vue politique, les deux conférences mondiales du Caire en 1994 et de Beijing en 1995 ont mis un accent particulier sur le principe de l'égalité hommes-femmes, tout en prônant *l'empowerment*, le pouvoir d'agir en tant que tel (Bacqué et Biewener, 2013), et le changement des rapports sociaux de sexe. Cette dynamique continue dans les années 2000 avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), devenus plus tard Objectifs du Développement Durable (ODD), qui accordent une place prépondérante à la promotion des femmes à travers l'égalité des sexes, l'autonomisation (ODD-5) et la fin de toutes formes de discriminations à l'égard des filles et des femmes.

Pour autant, les normes traditionnelles et religieuses continuent de contraindre les femmes, qui sont en permanence dans une négociation pour avoir des espaces d'autonomie. En effet, cette situation, que l'on justifie généralement par la tradition ou le corpus religieux, persiste et postule une subordination des femmes allant souvent de pair avec leur exclusion de la sphère publique, en particulier politique qui est réservée aux hommes. Dans, ce paradigme du patriarcat, le mariage et la maternité sont considérés comme la principale, sinon la seule voie pour que les femmes, espèrent acquérir un vrai statut et une reconnaissance sociale. Dans ce contexte, elles ne peuvent prétendre à une quelconque autonomie ou réclamer une forme d'individuation (Marie, 2008) et de subjectivation.

Ce workshop International interrogera la **singularité des femmes**, au-delà des contraintes qui les conditionnent socialement, à travers leur capacité à prendre des initiatives multiples, à formuler des stratégies d'assertivité (Wolpe, 1958), d'agentivité et de subjectivation. C'est aussi, interroger ce paradoxe, où l'agilité sociale que les femmes déploient au quotidien se traduit généralement par une promotion sociale, c'est-à-dire une **autonomie** – au Mali, dans la langue véhiculaire qu'est le

bamanankan, on utilise ici le terme *yèrèta*, qui signifie littéralement « se prendre soi-même [en charge] » –, et non une **émancipation** de soi.

C'est dans cette **oscillation entre autonomie possible et émancipation proscrite** que l'on analysera la manière dont les femmes transforment leurs prérequis sociaux que sont la dépendance (au père, à l'époux, à l'ainée, à Dieu...) et la soumission qui l'accompagne, ce que l'on appelle au Mali *jonya*, terme qui signifie étymologiquement « esclavage » et qui prend ici le sens de « soumission sociale ». Comment composent-elles avec un tel prédicat pour devenir « quelqu'un », c'est-à-dire une personne à part entière et non pas seulement une fille, une épouse, une vieille femme ? Comment appréhendent-elles et négocient-elles leur « singularité de genre » (*musoya*), mais aussi leur individualité ? Comment s'inscrivent-elles dans le processus d'individuation, de transformation sociale qui est par ailleurs rejeter au profit des bénéficiaires de la dette sociale (gérontocratie) et de la responsabilité morale et juridique (patriarcat) ? Quelles ressources disposent-elles pour le faire ? Quelles stratégies d'agentivité et de résilience déploient-elles pour sortir de la sphère qui lui est socialement dédiée, cet espace féminin que les Maliens nomment *sutura* (terme d'origine arabe qui signifie « caché, dissimulé ») et qui constitue ce que nous appellerons ici un « **espace contraint** » ?

Ces questions seront abordées autour de trois panels scientifiques :

Panel 1 : L'émancipation négociée : de la servitude conjugale à l'autonomie sociale des femmes au Mali

Il s'agit d'interroger les logiques d'émancipation des femmes au sein de *l'espace contraint*, et les formes de mobilités dans lesquelles les femmes négocient ou renégocient leur individuation.

A partir de l'exemple malien, on appréhendera cette notion la *jonya* qu'on qualifiera non sans prudence de « volontaire » pour caractériser la situation de la femme dans le mariage, est présentée dans l'imaginaire collectif comme la clé de la réussite sociale des enfants. C'est en acceptant de se soumettre à son époux, et en ayant une bonne conduite au sein de la famille que la femme pourra « donner des enfants vigoureux » (*den barika ma*, l'adjectif *barika* signifiant littéralement « protégés, bénis de Dieu »), une femme qui « donne » des enfants, plutôt qu'elle ne les met au monde.

C'est en partie dans ce registre que le mariage relève de la *jonya* pour la femme : respect et soumission, qui valent bénédiction pour elle et ses enfants. Mais l'affaire n'est évidemment pas que symbolique. Il y a aussi un vécu qui fait de l'épouse, non pas véritablement une esclave, mais une personne *au service de*, une condition sociale assortie d'une irresponsabilité juridique caractéristique de l'esclavage, tout au moins du point de vue du droit islamique auquel se réfère la majorité des Maliens dans ce domaine. De fait, c'est bien dans ce rapport de *jonya* que les hommes et les femmes se construisent socialement et l'expriment dans l'espace public, ce qui le rend particulièrement opératoire pour questionner les pratiques d'émancipation atypiques et innovantes.

Le registre de la *jonya* est très présent dans le vocabulaire quotidien, sans pour autant que les gens perçoivent une quelconque référence à l'esclavage. On trouve ainsi l'expression *jon minè kalo*, pour désigner le premier mois de l'année. Mais elle signifie littéralement « le mois de la chasse aux esclaves », en l'occurrence le mois qui suivait les récoltes dans le calendrier ségovien, synonyme de fin des travaux champêtre au profit de la guerre et la *razzia*. On peut aussi citer l'exemple, en apparence paradoxal, de la propriété privée, une notion rendue par l'expression « le champ de l'esclave » (*jon foro*), qui fait référence à cette partie cultivée par et pour l'esclave et dont le maître ne peut disposer, faisant en cela écho au *peculum*, le pécule romain. Plus explicite, l'expression « serviteur de Dieu » (*alajon*) est bien identifiée en tant que soumission volontaire, ce qui vaut à la fois adoration et bénédiction.

L'enjeu ici n'est pas de calquer la grille des modèles occidentaux de l'émancipation, mais de rendre compte d'une certaine intelligibilité du statut et de la condition de la femme africaine, et d'en saisir les logiques de changement interne.

Panel 2 : Entre croyance et visibilité sociale : les femmes musulmanes en action...

Dans le contexte contemporain de l'Afrique de l'ouest islamisée, où des débats s'organisent autour de la notion de laïcité définie comme intervention équitable de l'État en faveur des religieux (Samson, 2013), l'islam permet aux musulmanes de défendre et d'acquérir des droits personnels et sociaux : il devient pour elles un langage social ou politique légitimant leurs actions, de croyantes et de citoyennes.

Les femmes imposent de plus en plus dans cet espace du religieux leur permettant d'adopter des stratégies de mise en scène de leurs actions. A travers le religieux, elles s'organisent en associations autour d'un Coran et participent aux programmes d'alphabétisation axés sur l'apprentissage islamique. A cela s'ajoute, des ateliers de formations dans des mosquées, initialement menés par des femmes. Elles investissent l'espace de la mosquée et font la promotion de la religion musulmane, avec son mode d'éducation, ses pratiques, objets et ses styles vestimentaires. Enfin de compte, toutes participent à la circulation des pratiques féminines qu'elles rendent légitimes par de nouveaux types d'actions.

On interrogera dans cet axe les activités, les pratiques, les discours, les imaginaires féminins dans le champ de la religion pour comprendre la manière dont les femmes s'approprient des savoirs et, donc du pouvoir, qui leur permet de construire un espace d'autonomie et d'affranchissement de la tutelle masculine, voire d'imposer de nouvelles normes sociales en termes de religiosité.

Ces pratiques et discours de ces femmes peuvent-ils être considérés comme propre au féminisme islamique. Pour cela, on questionnera, le rôle et la place attribuée aux femmes en islam, afin de mieux saisir l'intérêt du mouvement que l'on appelle féminisme islamique.

Panel 3 : Femmes et mobilisations : discours et trajectoires

En Afrique subsaharienne, les femmes assument de nouveaux rôles à partir des années d'indépendance. Qu'elles soient instruites ou non, malgré les pesanteurs socioculturelles rigides, les femmes se sont historiquement engagées dans des luttes politiques, telles que la lutte anticoloniale et pour l'avènement de la démocratie dans les années 1990. Aujourd'hui, de manière générale en Afrique, nous observons la création d'un nombre important d'associations et d'organisations nationales et internationales féminines militant pour les droits des femmes. Ces engagements reposent sur des stratégies individuelles et collectives qui traduisent souvent une quête de changement dans les rapports de genre (Saint Lary, 2018).

Ce panel questionne et retrace les trajectoires et carrières politiques de femmes. Il portera l'attention sur la manière dont les carrières féminines se font et se défont sous l'effet de l'évolution de contextes sociohistoriques et politiques.

Interroger les carrières, trajectoires et parcours de ces femmes permet de situer leur engagement, au-delà des *contraintes*. Cela impliquera notamment de retracer des voies différenciées d'affirmation féminines afin d'en montrer les effets en termes de changement social et de reconfiguration du politique au Mali et dans d'autres pays africains.

Autre question soulevée par ce panel, est de voir comment les pratiques féminines produisent de nouvelles formes d'émancipation

COORDINATION

Fatoumata COULIBALY

Fatoumata KEITA

Sadio SOUKOUNA

STRUCTURE ORGANISATRICE

Laboratoire Mixte International MaCoTer (IRD, ULSHB, USJPB, USSGB)

MODALITÉS D'ORGANISATION

Les résumés des communications soumis doivent être rédigés en français ou en anglais. Les textes compteront entre 200 et 300 mots, comprenant un intitulé et la mention du Panel thématique souhaité.

Les résumés seront accompagnés d'une note biographique précisant : nom, prénom, titre et/ou fonction, institution de rattachement, pays, adresse électronique.

Le résumé et la note devront être adressés par e-mail à : coulifatou85@gmail.com ; fatoumatakeita808@gmail.com ; sadiosoukouna@gmail.com ; julien.antouly@ird.fr

CALENDRIER

- Appel à communications : 27 janvier 2022
- Réception des propositions de communication (abstracts) : 14 février 2022
- Finalisation du programme (panels et conférenciers) : 28 février 2022
- Manifestation : 21 au 22 mars 2022